



**Dialogue International sur la Migration 2016**  
**Suivi et examen des points relatifs à la migration dans les objectifs de développement durable**

**EVALUER LES PROGRÈS ENREGISTRÉS EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RELATIFS À LA MIGRATION**

Atelier d'intersession, 11 et 12 octobre 2016  
Palais des Nations, Genève

Le second atelier de l'IDM de la série d'ateliers prévus en 2016 sur le thème *Suivi et examen des points relatifs à la migration dans les objectifs de développement durable* se tiendra les 11 et 12 octobre au Palais des Nations, à Genève<sup>1</sup>. L'atelier précédent, organisé à New York au début de l'année, a été l'occasion d'examiner les outils et mécanismes susceptibles d'aider les Etats Membres à mesurer les progrès accomplis pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable relatives à la migration, et de se pencher sur des possibilités « d'examen thématique » de ces cibles.

Afin de pousser plus loin les conclusions du premier atelier, le second atelier, intitulé *Evaluer les progrès enregistrés en vue de la mise en œuvre des objectifs de développement durable relatifs à la migration*, examinera les résultats disponibles que les outils et mécanismes présentés à cette occasion ont produits, y compris l'indice de gouvernance des migrations de l'OIM élaboré en collaboration avec l'Economist Intelligence Unit (EIU), et l'indice conjoint OIM-DAES visant à déterminer les progrès accomplis pour atteindre les cibles relatives à la migration, approuvé par la Commission de statistique des Nations Unies. L'atelier permettra ainsi aux Etats Membres de l'OIM de faire connaître les stratégies, les politiques et les mesures prises pour atteindre ces cibles, y compris les bonnes pratiques, les difficultés, les enseignements tirés et les domaines dans lesquels un appui et un échange de données d'expérience s'imposent. Etant donné l'adoption récente des objectifs de développement durable, l'atelier se propose d'offrir l'occasion aux pays de faire part de leurs progrès et réalisations éventuels concernant les activités visant à réaliser les objectifs relatifs à la migration.

Comme pour tous les processus, la mise en œuvre des objectifs de développement durable dépendra dans une large mesure du niveau de mobilisation des parties prenantes. L'atelier mettra tout particulièrement en relief l'importance de l'appropriation nationale du processus de mise en œuvre et du rôle des Etats à cet égard.

Les objectifs visés par cet atelier sont les suivants :

- Examen des données de référence concernant les cibles principales des objectifs de développement durable relatives à la migration ;

---

<sup>1</sup> Des informations plus détaillées sur le second atelier d'IDM seront données dans le document de travail de l'atelier, qui rendra également compte des conclusions du Forum politique de haut niveau organisé du 11 au 20 juillet.

- Mise en commun des pratiques exemplaires suivies par les pays qui accomplissent des progrès en vue d'atteindre les cibles des objectifs de développement durable relatives à la migration ;
- Examen des modalités d'action collective et concertée, à l'échelle nationale, régionale et internationale, pour mettre en œuvre ces objectifs et intégrer la migration dans toutes les cibles et dans tous les objectifs pertinents ;
- Examen des moyens permettant de renforcer davantage les capacités des pays en matière d'évaluation et de communication des progrès ;
- Informations à l'intention des organisations internationales sur la manière dont elles pourraient apporter leur concours au processus visant la réalisation des objectifs de développement durable.

Les conclusions de cet atelier et celles de l'atelier précédent seront rassemblées en une seule publication, qui constituera la première contribution de l'OIM et de ses partenaires à l'examen des aspects relatifs à la migration du Programme 2030. Par ailleurs, cette publication représentera une contribution à la conférence du FMMD qui se tiendra en décembre 2016 à Dhaka.